

En ce moment, c'est un peu comme cela que ça se passe. Il y a peut-être des élus mieux informés : mais pour la grande majorité, c'est ça.

Blandine VERDIER — Bien sûr, décentraliser devrait permettre de réduire le décalage qui existe entre les idées que se fait le pouvoir central et la manière dont vit la population. Hier, un agriculteur m'a dit : « Quand à Paris on parle de la qualité de la vie, ça me fait rire ; moi j'en suis à la survie ». Il y a un décalage considérable.

Marie-Louise MEYNARD — Avant tout il faut assurer la survie de l'agriculture parce que c'est ça qui nous fait vivre.

R. BECHMANN — Il est évident qu'il y aura toujours une méfiance, qu'on dira « Qu'est-ce que cela cache ? », qu'il y a des incompréhensions. C'est aussi pour cela qu'on a cherché ici à s'informer, à essayer de se connaître, pour que les mesures ne tombent pas « toutes crues » de Paris, pour apporter peut-être à Paris quelques informations qui peuvent contribuer à les éclairer — ne serait-ce que pour dire « Attendez un certain nombre d'initiatives qui viennent d'en bas », ou pour provoquer ces initiatives d'en bas. Ensuite on pourra décider de modifier les lois actuelles pour laisser plus d'initiatives à la base. Nous en avons parlé à certains moments : il faudrait essayer de faire avancer l'idée d'autogestion ou de gestion décentralisée, de faire des propositions, de décrire cette autogestion et de

faire en sorte que l'on n'en décide pas exclusivement par en haut. On a parlé de développement et de mal-développement de décentralisation et d'autogestion, d'information et de formation. N'y a-t-il pas une conclusion à tirer de tous ces échanges de vue, si vivants ?

Maurice ALLEFRESEDE — Le mal-développement existe dans une bonne partie de l'espace rural, en particulier dans celle de l'espace rural qui n'a pas su s'intégrer aux « modèles ».

Mais dans ce milieu existent encore (et peut-être à cause du sous-développement) des capacités d'innovation extraordinaires. Nous nous trouvons là dans des situations de « périphérie » par rapport aux modèles et c'est là que se fait l'expérimentation sociale, énergétique, civique, gestionnaire, l'expérimentation de vie, de qualité de vie, l'expérimentation au niveau de la production, de la consommation, du loisir. C'est là en Ardèche, dans les Cévennes, ce n'est pas dans la vallée du Rhône.

D'autre part, pour l'ensemble de l'espace rural français et en particulier pour ces zones qui se sont montrées si aptes à l'innovation, la décentralisation telle qu'elle s'amorce, va-t-elle apporter, soit une incitation, soit un frein à l'évolution spontanée qui s'y est manifestée ces derniers temps. C'est là qu'il n'y a pas forcément accord, et on ne peut se contenter de dire qu'on est d'accord sur le bien fondé de la décentralisation.

J'estime que la décentralisation sans l'auto-

gestion, c'est de la poudre aux yeux. Et l'autogestion sans la formation, c'est aussi de la poudre aux yeux. Par exemple, en matière de protection des sites, de l'environnement, que veut dire la décentralisation, si les gens eux-mêmes ne sont pas incités à comprendre ce que représentent dans la gestion d'un patrimoine, la protection des sites, la sauvegarde de l'environnement, l'utilisation raisonnée de l'environnement ? C'est un problème de formation ; ce n'est pas un problème de pure technique, politique ou administrative, de décentralisation. La question est de savoir si on prendra les mesures nécessaires pour porter les individus à un niveau de capacité qui les rendra aptes à gérer eux-mêmes leur espace.

Nous n'avons par beaucoup parlé ici d'un autre élément : si on admet de parler de droit au développement, de perspective de développement, de formation au développement, en milieu rural, il faut aller jusqu'à dire que le milieu rural a le droit de définir sa stratégie de développement, une stratégie adaptée aux conditions locales qui sont les siennes. Ainsi les conditions de développement du Perche sont différentes de celles existant dans les Cévennes ou dans les Landes. Autrement dit, il faut proclamer le droit à la différence ; il faut l'exiger pour les milieux naturels et sociaux de l'espace rural. Les milieux ruraux sont divers, donc les stratégies de développement seront diverses. Une partie innovante de la politique de décentralisation doit être d'aller vers la reconnaissance des spécificités des stratégies de développement en milieu rural.

Marie-Claude PINGAUD

l'économie souterraine en milieu rural

AIDE, ENTRAIDE, ECHANGES, ARRANGEMENTS, COMBINES

Cette étude, qui s'appuie essentiellement sur un travail ethnographique effectué dans une commune du Perche ornaï que nous appelons St Pierre et qui a 718 habitants en 1975, n'est qu'une contribution partielle et pointilliste à l'analyse d'une économie parallèle diffuse et innombrable, quoiqu'elle n'engage le plus souvent que des échanges minimes, où l'argent n'intervient qu'accèssoirement, et souterrainement, qui échappe donc totalement aux évaluations de la comptabilité nationale. Cette économie « dérobée » se trouve favorisée notamment en milieu rural, où joue l'interférence des réseaux de parenté en même temps que la longue durée des voisinages, une interconnaissance qui traverse les générations, un sentiment de localité commune. Ce dernier élément, dans une région où l'habitat se caractérise par un semis de fermes autour d'un bourg souvent fort réduit (1), déborde le terroir communal, englobe trois communes limitrophes de faible population, qui fonctionnent

comme autant de satellites territoriaux qu'on différencie peu de la commune centrale quand on évoque les lieux de naissance ou de mariage, la résidence de parents, et qui dessinent comme une aire préférentielle des mutations sur les fermes que rythmait, jusqu'aux dernières décennies, et encore ponctuellement aujourd'hui, le déroulement du cycle de vie des agriculteurs.

A St Pierre la récession démographique a joué comme dans toute la région — le canton du Tilleul est parmi ceux qui se sont le plus dépeuplés — ; de 1954 à 1975 la commune a perdu le 1/4 de ses habitants, et le bourg s'est gonflé aux dépens de la campagne ; depuis 1936 la moitié de l'effectif des exploitants a disparu, de nombreuses petites fermes sont en ruines ou transformées en résidences secondaires — mais aussi depuis quelques années en résidences principales pour des ouvriers qui choisissent un habitat rural et le déplacement quotidien à l'usine en ville. Ce fait est caractéristique d'un changement récent où le bénéfice de surplus alimentaires pour l'économie domestique joue un rôle non négligeable. On élève là des poules, des lapins, des oies, parfois deux ou trois moutons.

Le cadre démographique et professionnel sur lequel nous projeterons la grille des formes multiples de l'économie sans comptabilité formelle se dessine donc de la façon suivante : un bourg qui regroupe à peu près la moitié de l'effectif de population, avec, sur 253 ménages, 75 à individu unique (retraités de l'agriculture locale ou « parisiens ») ; une campagne où le groupe médian (le plus fourni) des exploitations est passé d'une surface de 30/35 ha en 1970-1975 à 40/45 ha et plus en 1980 tandis que se maintient un bon tiers d'exploitations de moins de 15 ha qui survivent grâce au bénéfice du salaire extérieur d'un membre de la famille ou d'une retraite acquise au cours d'un cycle actif non agricole — facteur, can-



tonnier... Les familles d'agriculteurs ne comptent plus aujourd'hui qu'à peine le tiers des habitants et ne fournissent plus que 50% des actifs, quand elles en regroupaient encore 72% en 1954, 60% en 1968. En revanche il y avait 50 ouvriers recensés en 1968; il y en a 106, y compris les agents de maîtrise, en 1975. Cette catégorie s'est développée relativement récemment, avec l'extension des décentralisations industrielles de la région parisienne, et depuis 1968 l'installation dans la commune d'une imprimerie qui regroupe en 1980 137 employés, presque tous de la localité élargie, 48 résidents sur place. Ces emplois ont orienté vers les secteurs secondaire et tertiaire et fixé dans la commune un nombre d'enfants d'agriculteurs (2) que ne pouvaient retenir les fermes, en voie de marginalisation, des parents, accentué le taux de pluriactivité d'agriculteurs plus âgés ayant besoin d'un revenu complémentaire et donné un contenu nouveau à la double activité au sein du ménage (3).

C'est dire qu'un grand nombre de ménages de moins de 40 ans, qui vivent au pays de revenus non agricoles, ont des parents qui « finissent » sur une ferme qui sera vendue et sur laquelle certains ont pu rester ancrés grâce au salaire extérieur de l'exploitant (l'homme ouvrier, l'épouse gardant les bêtes). Ces ouvrier(e)s, employé(e)s, petits commerçants exercés toute leur jeunesse aux tâches paysannes ont conservé les pratiques et l'éthique des échanges propres à l'économie sur soi en milieu rural.

Il est difficile de saisir la pluralité des formes de l'économie informelle, souterraine, sans bulletins de paye ni factures — quoique pas toujours sans « papiers » ni monnaie. On sait les réticences, les propos détournés, voire le mutisme opposés au curieux qui cherche à trop insister sur la façon dont « on s'arrange ». On essaiera néanmoins d'ordonner les observations recueillies à St Pierre, en associant les données sur la nature et la cadence des échanges aux relations de parenté, voisinage, à la différence d'âge et de statut. Dans une première partie on privilégiera tout ce qui se passe autour de l'activité agricole, encore primordiale (57 agriculteurs, 59 agricultrices, 7 aides familiaux — on lit là le départ des enfants adultes —, 15 ouvriers); dans une seconde on évoquera les échanges de biens et services au bourg dont la multiplicité compense la faible portée quantitative et maintient comme un substrat d'autarcie locale que voilent les flux plus importants de l'économie rationnellement comptabilisée.

AUTOUR DE LA FERME

EN FAMILLE

Les enfants suivent aujourd'hui une scolarité rigoureuse, prolongée fréquemment au-delà du primaire, et n'aident plus que pendant les vacances, à des tâches d'appoint. Seuls les gens âgés évoquent l'autorité sans appel des parents, la participation obligatoire dès l'enfance à la cellule familiale de travail, la règle impérative fondant l'échange, édictée ici par un père à un adolescent tenté par un autre métier que la terre : « si tu gagnes ta vie ici je te nourrirai, mais si tu t'en vas, tu reviens pas ». Chez les petits bordiers on envoyait le surplus des enfants travailler chez les autres. Revenu adulte au bordage et célibataire, l'un d'eux « s'arrangeait » avec les parents : « je travaillais, j'étais nourri, c'était l'entente, après la mort du père j'ai fait les batteries, mais je vivais avec ma mère; je lui faisais le jardin le dimanche; elle me blanchissait ».

Mais hormis chez les pauvres qui n'avaient rien à transmettre, « aider les parents » en restant célibataire et main-d'œuvre gratuite au-delà du service militaire, ouvrait droit à l'héritage : on se mariait tard, on « prenait quelque chose pas loin », on continuait à travailler avec le père jusqu'à sa retraite et à la dévolution, enfin de la ferme. « Aujourd'hui les jeunes s'installent plus tôt »; c'est-à-dire que sur une bonne ferme de 40 ha, avec un noyau en propriété, un fils de 28 ans marié succède à son père, qui encore jeune, reprend une petite terre, héritage de sa femme, auprès de laquelle il a acheté un lot équivalent. Père et fils

utilisent le même matériel, et travaillent ensemble, mais vivent chacun chez soi, et l'aïssance ici permet de faire montre de « bonne entente », de tolérance pour les délais de remboursements familiaux. Il n'en est pas toujours de même pour ceux qui « s'installent en jeunes », moyennant de lourds emprunts, et qui n'ont pas « des parents derrière eux ». Dans ce ménage qui vient de reprendre une ferme familiale de 22 ha pour élever moutons et vaches allaitantes, l'exploitant est vacataire chez Cofiroute en 3/8, et va cultiver les terres de sa mère veuve à 15 kms de la commune, pour alléger son loyer. En revanche son frère, chômeur, vient l'aider, moyennant la rémunération de quelques agneaux.

Mais ceux qui depuis plus de 20 ans ont délaissé pour l'entreprise ou l'usine les fermes dont ils étaient les successeurs naturels continuent d'aider les parents pour des tâches ponctuelles, en échange surtout de prestations alimentaires. Dans ce pays où on a replanté des pommiers après les arrachages désordonnés des années 1955-1960, l'activité autour du clos et du cidre rassemble les générations : « les enfants viennent aider à ramasser les pommes, ils ont leur cidre ». Le taux d'aide pour les tâches paysannes est gradué néanmoins selon la distance géographique ou symbolique qu'inferent l'usine et le poste où on y occupe. Ainsi tandis que pour le ménage d'un frère cadet, entré dès 20 ans à l'imprimerie locale, aujourd'hui « conducteur » et dont l'épouse est employée à la Ferté-Bernard, « s'ils viennent 2 ou 3 heures ramasser les pommes un dimanche, c'est tout », pour l'aîné ouvrier à la scierie du bourg, et dont la femme fait des ménages, « les coups de main au père, c'est moi : j'y tronçonne tout son bois, j'y rentre son foin, les pommes on y va avec les enfants : alors on prend du ravitaillement, une volaille, des œufs, et je tire mon cidre « pour boire » (ce qui signifie pour la seule consommation familiale et non pour le vendre, comme fait le père).

Ce code de la gratuité doit absorber néanmoins des nouvelles techniques de travail où intervient la machine : « des fois les parents paient pour un travail, par exemple quand je retourne le jardin au motoculteur perché par mon voisin parce que je scie son bois... ou ils récompensent autrement ». Et mon interlocuteur de conclure : tout ça c'est des arrangements de famille, chacun fait à son droit — ce qui dénie tout déséquilibre de la balance des échanges, dont la mémoire de chacune des parties enregistre scrupuleusement la valeur des services et des biens.

Dans une petite exploitation de 8 ha dont le chef a toujours travaillé à la cidrerie du Theil, les gendres, ouvriers tous deux, comme leurs épouses, hors de la commune mais y résidant, « viennent aider à élaguer haies les dimanches d'hiver avant la partie de cartes... et mon mari plante les pommes de terre pour tout le monde ». Mais ici, si les jeunes reçoivent du cidre, des pommes, du bois, des légumes ou un morceau de cochon, l'argent intervient désormais dans les échanges domestiques. C'est sans doute la régularité de la prestation qui fait que « ma fille prend son lait ici mais elle me le paye », ou une valorisation particulière de ce produit/clé de l'économie agricole locale. Il semble que ce qui intervient plus encore, entre parents sur une petite ferme et jeunes ménages accumulant deux salaires ouvriers, c'est la disproportion sensible entre les revenus monétaires nets du foyer agricole et ceux des ménages ouvriers ; « alors pour le cochon quand on distribue les morceaux chacun participe, car un cochon de huit semaines c'est déjà 25 ou 30 000 francs, et après faut le nourrir ». C'est là une perversion évidente, par l'argent venant de l'extérieur, des formes anciennes de l'échange domestique.

Les deux modes d'économie peuvent être pratiqués par la même personne, selon sa position vis-à-vis du partenaire. Ancienne bouvière, veuve et vivant au bourg d'une mince retraite, Madame S. garde l'enfant de sa fille qui travaille en usine, « elle me paye tant par jour et apporte ce qu'il faut pour lui faire à

manger ». La même personne retourne aider en campagne son ancienne voisine, « maîtresse » d'une grosse ferme : celle-ci indique à ce sujet : « elle me cueille les haricots pour les conserver, m'aide à tuer les poulets pour le congélateur, elle ne veut pas que je la paye, alors je lui donne un poulet, des œufs, un peu d'argent des fois quand même ».

Ce peu d'argent, recouvert par les dons en nature, n'est pas considéré par celle qui aide comme un paiement (on voit qu'elle répugne à l'accepter; « elle ne veut pas ») et se trouve plus gratifiée par ce qu'elle emporte dans son sac, contre don en nature qui signifie la continuité de son appartenance au groupe de ses pairs, les agriculteurs.

VOISINAGE, CLIENTELE, CONTRATS SANS ARGENT.

Nous en tenant toujours à la société paysanne, passons aux échanges noués par le voisinage, la clientèle, l'affinité.

L'évocation de l'entraide entre voisins dans les années 1920-1950 converge toujours vers « les batteries », qui colorent, les images les plus fortes de la sociabilité laborieuse et festive dans la cour de ferme. Partout la maisonnée entière se mettait au travail, et les voisins venaient aider, — « on était des fois 15 » — à charge de revanche, même service, réciprocité quasi immédiate, gratuité totale. On ne rémunérait que les adolescents à qui on n'avait pas à « rendre », ramasseurs de paille, ou tasseux sur la barge; aux filles qui faisaient les liens pour les gerbes on donnait la pièce, et elles glanaient pour les poules.

« Pour la moisson, on prenait des femmes et des jeunes la journée pour relever les gerbes, les dresser en tréziau » : c'était une clientèle d'habitues, un an suivant l'autre; il arrivait que se joignent des parisiens en vacances comme ce groupe de copains typographes qui dans les années 30 prenaient pension dans les fermes d'un hameau et le soir, avec un banjo et une flûte, faisaient danser le quartier.

Hors les grands travaux, dans les petites fermes, « on empruntait un cheval, on rendait en journées »; ou « pour faucher on attelait chacun son tour avec le sien le cheval du voisin ». Les bordagiers qui n'avaient ni cheval ni charrue rendaient en journées le labour d'1 ou 2 ha de champ.

Une des formes traditionnelles de rémunération sans argent, le paiement de travail à moitié de la récolte — échange d'un service contre un bien — reste une pratique occasionnelle, qui s'applique aujourd'hui essentiellement à la cueillette des pommes à couteau : des ouvriers d'ascendance paysanne « s'arrangent » avec les relations gardées en campagne; des jeunes sont demandés par les plus âgés qui ne montent plus dans les arbres; la relation peut s'établir pour plusieurs années, amener à d'autres échanges; à un ouvrier de l'imprimerie qui aide pour les pommes chaque année, on cède dans une grosse ferme un bout de champ pour faire un jardin, « alors on partage les légumes, et son fils de 16 ans est venu tout l'été aider aux bêtes, il mangeait avec nous le midi et soir, il aura la pièce en partant ». Ce terme de moitié qui veut figurer l'absolue parité entre un travail et une prestation des biens dissimule en fait une forme d'exploitation du travailleur par le propriétaire, — du champ, des pommes des blés mûrs... — on n'est pas payé au temps de travail, selon l'échange économique rationalisé mais à la tâche, forme de travail désuète. On trouve une survivance du contrat à moitié pour les céréales en 1980 encore : un jeune qui a fait la moisson chez son beau-père sur une commune voisine, a demandé, après 2 ans de service gratuit, « à faire à moitié des récoltes ».

La bouverie était le mode de faire-valoir des plus démunis qui n'accédaient même pas au bordage; « on ne payait pas de rente, on n'avait pas besoin de gros matériel ». Il y avait contrat écrit, renouvelable annuellement, « c'était la surveillance des bêtes dans le clos l'entretien des prés; en compensation on avait la maison et le jardin » : les bailleurs les plus généreux octroyaient les pommes

pour le cidre, le lait d'une vache. Le contrat de bouverie aujourd'hui tombe en désuétude ; on trouve des gérants logés mais aussi rémunérés pour s'occuper d'un nombreux troupeau, sur les fermes des châteaux notamment. On a constaté la persistance de la relation d'aide occasionnelle au sein de la famille paysanne, quand les enfants adultes ont quitté l'activité agricole mais continuent de résider dans la localité. Quant aux prestations de service entre agriculteurs, leur nature a changé depuis le temps où le nombre de la main-d'œuvre était un facteur-clé de l'économie agricole locale. Mais en dépit de l'extension constante du parc de machines, du desserrement spatial des exploitations (la proximité est regagnée d'un « coup de voiture ») ; on rencontre souvent dans la cour de ferme le voisin, venu pour un coup de main aider à parquer les bêtes, à la vaccination, au castrage des veaux, apporter une pièce pour réparer le tracteur, prêter une remorque. « On s'entraide comme ça entre nous, mais on n'a rien comme compte, c'est avec les voisins, on ne fait jamais de comptabilité parce que ça arrive à équilibrer ». Cet équilibre dans la gratuité ne s'applique qu'aux services requérant peu de temps et de matériel, prétextes aussi à des visites chez les autres qui satisfont la curiosité.

L'ENTRAÏDE FORMALISÉE

Une CUMA s'était mise en place en 1955 en réseau de parenté et les huit participants aujourd'hui sont fils, gendre ou neveux des fondateurs. Un nombreux matériel est abrité dans l'exploitation la plus équilibrée des autres — le groupe se trouvant décalé vers le territoire de B. — : « sur chaque matériel il y a un carnet dans la boîte, on marque le nombre d'heures, on fait confiance ». Les membres de la CUMA ont créé aussi une banque de travail — « l'ouvrier coûte trop cher maintenant » — ; là aussi « il y a un carnet à souches, on tient la comptabilité chacun son tour, ça marche par unités, que ce soient les heures de travail ou de l'emprunt de matériel, mais jamais d'argent. C'est que du travail et des outils, mais c'est pas forcément à celui qui a travaillé avec vous que vous rendez, ça fait le tour ». Cette forme minimale de socialisation du matériel et du travail est perçue par les non adhérents comme soutenue, cautionnée par la relation familiale ; on allègue aussi la similitude des surfaces, des systèmes de cultures, la différence des « terrains », qui permet l'échelonnement des périodes de maturation.

A partir de 1958, comme augmentait le troupeau et que s'élevaient les stabulations ouvertes, une forme d'entraide impliquant une bonne moitié des exploitants s'est mise en place pour les chantiers d'ensilage de maïs. Cinq groupes, de chacun 5 à 6 membres, se sont constitués à partir soit d'une relation de parenté, soit d'une proximité géographique, l'axe d'une route ou d'un vallon ; l'ensemble des participants débordait la commune de St Pierre vers les petites communes satellites. Comme les champs de maïs ont des surfaces fort inégales, de 2 à 10 ha, la comptabilité formelle des « heures de maïs » — au sein de chaque équipe — se double d'une mémoire, pour chacun, de réciprocités duelles qui conduiront la direction des coups de main ultérieurs.

Enfin 35 exploitants (sur 65) se sont inscrits à une Mutuelle d'Entr'aide Coup Dur, suscitée par ceux de la CUMA la liste de composition des groupes recouvrant en grande partie celle des chantiers de maïs : il s'agit d'aider celui qui est opéré, malade, ou fonctionne avec les communes de G. et B. ; c'est du travail bénévole mais on tient une comptabilité ; c'est le responsable de l'équipe qui distribue le travail, mais si c'est trop long on fait appel à une autre équipe. Système dont tous reconnaissent qu'il est nécessaire, mais dont les épisodes vécus découvrent bien des déceptions et des amertumes.

L'institution récente d'une Entr'aide-Vacances enfin n'intéresse que 3 exploitants de la CUMA. Innovation de courte portée — on part pour 8 jours —, arrangement optimal — « on a à peu près le même nombre de bêtes et la même salle de traite » — mais l'ensemble des agri-

culteurs est loin d'y adhérer. Ce progrès descend du nord, des cantons de Nocé et Mortagne où le bocage se distend au bénéfice de la céréaliculture, où fonctionnent des GAEC, où des épouses d'agriculteurs ont plus souvent une profession hors de la ferme.

AU BOURG SE NOURRIR ET SE CHAUFFER

Ce sont les impératifs d'une même activité au rythme calendaire impératif qui ordonnent l'aide en parenté, l'échange de services entre agriculteurs, jusqu'aux chantiers d'ensilage imposés relativement récemment par la nouvelle agriculture. Il n'en est pas de même pour les foyers du bourg, dans le cadre des quartiers, des rues, des proximités de logement. Ici la nature des échanges est multiple, ramassée dans l'économie du quotidien, les contraintes saisonnières ne jouant que sur les récoltes potagères et le nettoyage des haies, qui se fait naturellement en campagne mais par des ouvriers ou retraités. Le nombre et l'impeccable ordonnance des jardins potagers, mêlés de fleurs, atteste la continuité de certains modes de vie sur soi ; l'homme bêche, fume, plante et sème ; l'épouse au foyer nettoie et récolte. Pour le ramassage des pommes de terre, les enfants, ou un voisin, sont requis.

Ceux qui n'ont pas de jardin sont des retraités venus d'« en ville », les commerçants « qui n'ont pas le temps », les cadres de l'imprimerie transplantés à Bagnolet depuis 10 ans et dont les pavillons neufs sont entourés d'une pelouse. « Pour aider au jardin », chez les gens âgés, notamment, on trouve au village quelques retraités commis de culture, facteur, cantonnier. Ce dernier bricole aussi « pour obliger les grands-mères », coulant un plancher de béton dans un appentis, préparant les trous qui recevront des poteaux de clôture, cimentant une allée, « tout à la main, avec la brouette ». Il entretient pour lui deux jardins, « j'ai tous les légumes, comme j'aime pas laisser perdre, je fais des petits cadeaux ». Il apporte des paniers à la secrétaire de Mairie qui « débrouille les papiers de retraite », récompense le curé qui se dépense au Comité des Fêtes, « pourtant je suis pas de son bord » —, comme le pharmacien, qui « si on n'est pas bien, vient chercher l'ordonnance et apporte les remèdes ». Le don de légumes et les petits services suscitent des contre-dons : le jour où on l'invite à déjeuner on met à frire des carpillons apportés du matin par le voisin. La série des hommes-qui-aident se renouvelle : l'ancien facteur, frappé d'arthrose, qui « faisait aussi les jardins à un prix d'ami avec son motoculteur », vient de le vendre à un nouveau retraité.

Les produits du jardin apparaissent comme les termes privilégiés d'échanges, nouant les réciprocités de services. Une grand-mère donne à sa fille, ouvrière en usine hors de la commune, une jatte de fraises pour la nourrice qui, quelques maisons plus bas, soigne le bébé du lundi au vendredi ; l'ancienne hôtelière cueille les coings de son voisin le menuisier célibataire, qu'elle invite souvent à déjeuner ; la sacristine prête « Le Pèlerin » et « Bonnes soirées » à une retraitée qui lui laisse ses framboises, « parce qu'elle passe l'été chez ses enfants ». Enfin un don qui relève de la relation de parenté directe, c'est celui dont bénéficie la cantine des enfants de l'école : « comme c'est surtout ceux de la campagne qui déjeunent, les parents donnent des légumes sans faire de compte, l'hiver choux, carottes, pommes de terre ». Depuis l'extension des congélateurs, on tue les poulets en série au début de l'hiver dans les fermes, et on entrepose la viande achetée en quartier à l'abattoir — « quand on fait partir une bête on a 20 à 30% de moins sur le morceau ». On peut supposer qu'une partie de la viande va nourrir une partie de « parents » ou d'« amis » au bourg. Des petits retraités agricoles élèvent quelques moutons, non déclarés, l'un deux fournit les méchouis des résidents secondaires voisins — « je les connais, y a pas d'histoires ».

Il n'y a pas de chasse communale à St Pierre ; on chasse sur ses terres, « en famille ou si un voisin vous invite » ; il y a peu d'échanges autour du gibier. Quant aux champignons, c'est toujours la quête solitaire et secrète, avec

cette ambivalence de l'extrême saveur pour les uns, qui reconnaissent le prix du don, de la répugnance pour les autres. Ouvriers ou retraités qui taillent les haies avaient traditionnellement, jusqu'à présent le bénéfice du bois. C'est par exemple le revenu d'hiver d'un ouvrier agricole : « je nettoie les haies, on me donne le bois, je prends un gars qui a une tronçonneuse et on partage, j'en vends à une scierie mécanique, et aux voisins » — procès économique qui passe par trois stades, l'échange de travail pour un bien consommable, le partage à moitié contre un prêt de matériel, la vente dans le groupe d'interconnaissance.

Depuis la hausse récente du bois, qui a suivi celle du fuel, certains agriculteurs font couper les haies à la tâche, en payant, et en gardant le bois pour le vendre : un très ancien produit d'échange devient produit commercialisé par l'agriculteur. Et les chaudières posées dans les nouvelles maisons sont désormais mixtes : fuel et bois...

Il serait fastidieux de chercher à reconstituer l'exhaustivité au sein du groupe local, de ces échanges de nature multiple, dont la réciprocité n'est pas toujours bilatérale, où le temps du contre-don diffère selon les rythmes qu'imposent de tacites et coutumières règles de sociabilité. Cette économie parallèle, où l'argent soit n'intervient pas, soit ne représente qu'une valeur secondaire dans le procès d'échange, a d'ailleurs un caractère dérobé, relève du non-dit, non-montré, sinon même caché.

CONSTRUIRE ET BRICOLER

Le nombre des permis de construire est passé à St Pierre de 26 pour la période 1965-1975 à 85, dont 59 habitations, de 1975-1979. Un nouveau programme de 8 logements a été déposé en Mairie en 1979, et on projette encore un ensemble de 6 pavillons. Le gros œuvre est assuré par des sociétés de construction industrielles ; pour le reste, à tous les stades de la finition, cloisons, planchers, bétonnage du garage, crépis de façade, peinture et tapisserie intérieurs, les artisans du pays se heurtent à la concurrence, supportée plus ou moins cordialement, des parents et copains de celui qui, lui, entend « finir » sa maison. Les ouvriers sont nombreux, aussi qui retapent d'anciennes petites fermes délaissées, aidés du père, des frères, de copains de l'usine auxquels « on rend les samedis » pour des services analogues.

Dans les fermes bien des appentis, garages et annexes ont été montés en parpaings par l'exploitant, son commis, et « quelqu'un venu aider ». Ici les cases à truie, nous dit-on, n'ont pas coûté cher : quand les porcheries ont commencé dans les années 60, il y en a qui avaient des connaissances au Mans, ils sont allés chercher des planchers de wagons, c'était vendu au poids, ça s'est réparti ».

On citera trois cas de construction réalisés sans recours — ou avec le moindre — aux gens de métier. Elles apparaissent exemplaires dans la différence de l'objectif mis en œuvre, de la rationalité et du temps de son édification, de la relation avec ceux qui aident. Un jeune exploitant partiellement propriétaire d'une ferme de 57 ha veut une nouvelle étable qu'il adossera à un mur de grange. « Un architecte me fait un plan, il me demandait, tout fini, 15 millions (prix toujours énoncés en francs anciens, et c'était en 1978). Je les avais pas, ça me repoussait trop loin. Alors je me suis promené pas mal d'un côté de l'autre ; j'ai vu ; j'ai copié ; j'ai fait mon petit plan, mes cotes et tout, et j'ai parti — là ça m'a coûté 7 millions. J'ai fait toute la charpente, j'allais chercher les pièces aux longueurs voulues chez un menuisier de Nogent. C'est mon père (exploitant sur une commune voisine) qui m'a aidé et l'ouvrier qui vient 2 jours ; des fois un autre petit gars qui bricole, pour l'électricité » (en fait le commis de l'électricien du bourg qui venait le samedi). L'étable a été montée en trois mois de fin d'hiver. Clôture essentielle ici sur l'aide familiale et domestique, achat direct des matériaux, valorisation de l'agriculteur capable d'être aussi constructeur et de savoir dessiner un plan.

C'est plus d'un an qu'il faudra à un ouvrier maçon travaillant dans une entreprise du Tilleul, à 7 kms de St Pierre, pour achever sa maison (un F6) aidé de sa femme et de copains. Le terrain a été acheté en février 1980, les fondations creusées à Pâques : « depuis on y travaille le samedi et le dimanche, je pose les parpaings, elle (qui depuis qu'elle a quitté l'usine locale après son troisième enfant élève encore deux nourrissons de voisine qui travaillent) m'aide à les jointoyer à la colle ; dans une journée on arrive à en monter 400. Je vais faire toute la maçonnerie pendant mes vacances en août avec deux copains de mon travail qui viendront tous les jours de T. La famille je veux pas. D'abord mes beaux-frères ont déjà leurs maisons — (élevées par un constructeur). Ils n'ont pas demandé d'aide, on peut donc pas leur en demander — et ça finirait en dispute. Pour les matériaux j'ai des prix auprès des fournisseurs de mon patron qui me prête aussi du matériel » L'interconnaissance au sein de la profession, d'une entreprise à l'autre, est aussi utilisée : « la bétonnière c'est un chef-maçon de chez L. » — la plus grande usine de Tilleul, tôlerie pour l'automobile — « qui l'a louée pour lui au Comité d'entreprise et me l'a prêtée ; de là j'ai eu aussi des tôles, celles qui ont un petit défaut les ouvriers les ont pour 20 à 30 000, — ils les revendent des fois le double. Je me suis inscrit à l'assurance Castor pour ceux qui travaillent avec moi, — on est 3 500 dans la région de Chartres, les entrepreneurs nous font la chasse : forcément tous les matériaux sont à des conditions spéciales, ma maison me reviendra à 35-38 millions, au lieu de près de 55 ».

Si le déroulement de la construction de l'étable résulte à la fois du statut de notabilité et conforte ce statut acquis déjà par l'ancrage généalogique et le poids de la propriété, l'entreprise, à laquelle s'active le jeune couple ouvrier — les parents du maçon furent toute leur vie bouviers — s'appuie sur la seule solidarité professionnelle et de classe d'âge, et ce n'est pas seulement la rémunération en argent, codifiée dans l'ensemble du système local de travail non déclaré, qui intervient, mais aussi la chaîne ouverte, de connaissance en connaissance, des échanges de services.

(1) Rappelons la faible densité des communes rurales du Perche ornaï, 27 hab./km², et le taux de population épars particulièrement élevé 53,2% contre 22% pour l'ensemble de la France.

(2) Tant filles que garçons ; le taux d'activité des femmes est élevé dans le Perche, où 39% déclarent un emploi.

(3) Il faut souligner que pluriactivité de l'agri-

culteur, comme double activité au sein du ménage, et la mobilité professionnelle encore fréquente des jeunes aujourd'hui relèvent d'un mode de vie ancien, fruit d'une impérieuse nécessité dans le bocage pauvre et plein du XIX siècle : non seulement le petit « bordager » à 2 ou 3 ha, 2 vaches et 1 cochon était tuilier, verrier, sabotier, ou bien ouvrier agricole dans une grande ferme, et partait

Le troisième cas de construction sans recours à une entreprise spécialisée relève du bricolage individuel et de la récupération. Ce veuf de 70 ans est à St Pierre un semi-marginal car il est né tout près, s'y est marié, mais a fui la boulangerie paternelle pour devenir mécanicien et tourner dans la région, de garage en garage, jusqu'à l'embauche chez Citroën. « On venait en vacances chez ma belle-mère, là en face, et ici c'était son jardin ; mon beau-père avait monté une petite cahute où il faisait des sabots. Je voulais modifier ça : j'ai démonté le garage que j'avais sur un autre terrain, je l'ai remonté ici ; comme ça on était chez nous, on y faisait la cuisine. Après j'ai bardé tout autour avec les parquets de la salle de bal de mon beau-père (4), ça faisait une belle pièce mais il fallait mettre des murs autour. Alors je suis allé chercher des parpaings, et à toutes les vacances on travaillait aux murs, portes fenêtres, carrelage. J'ai récupéré la porte d'entrée, l'évier et toute la tuyauterie. Arrivés à la retraite en 68 on s'est amenés là, la maison était à peine finie ; pour le plafond je montais des plaques d'agglos, ma femme en dessous tenait un bout de bois pour étayer le temps que je l'ajuste ». L'ancien mécanicien vit au cœur d'un quartier de retraités modestes aux petites maisons accolées les unes aux autres, route du Tilleul, donc déjà hors du bourg. Aux plus âgés il ne ménage pas ses services bénévoles, « on me demande toujours pour des bricoles » ; il prête des outils, fait le taxi avec sa voiture « rafistolée » pour mener les vieilles dames chez le médecin au chef-lieu de canton, retourne les jardins avec son motoculteur ; « des fois pour rien ou alors ils me donnent 1 000 F ». Mais il est amer parce que « le circuit est ici pour beaucoup à sens unique, et moi ce que je demande c'est de la sympathie c'est tout ».

Or cette prestation affective, attribut souvent exprimé des échanges informels soutenus par les réseaux constitués — parents, voisinage, classe d'âge ou profession — ne joue pas dans cette partie du bourg où trop de foyers de retraités tard venus, se replient sur un vieillissement solitaire et bloquent de possibles solidarités (très peu de gens de ce

quartier, par exemple, font partie de l'active Association du Troisième Age de la commune).

Ce qui ressort de ces observations sur les formes de l'économie non déclarée, à l'échelle de la commune percheronne, c'est que d'abord les migrations hors de l'agriculture n'y entraînent pas, actuellement, désertion géographique. Dans une région où de petites industries et services locaux — tuileries, saboterie, fonderies, pour les hommes, ganterie, fabrication de filets et élevage de nourrissons pour les femmes — entretenaient la double activité dans les foyers modestes, la décentralisation du complexe industriel parisien et le développement technique d'entreprises locales, dans les années 60 ont balancé la rétraction des emplois de l'agriculture et de l'artisanat. La génération des ouvriers et employés de 20 à 45 ans sont issus des fermes et petits commerces du bourg, les plus jeunes ayant bénéficié avec l'embauche de l'imprimerie des « meilleurs salaires du coin » de la proximité du lieu de travail, du prestige professionnel reconnu aux typographes. Une bonne partie des autres travaillant à la tôlerie (600 ouvriers) de Tilleul, organisent de petits groupes de ramassage en changeant de voiture chaque semaine. Le postage en 2/8 (au Tilleul) et en 3/8 à St Pierre délivrant périodiquement du temps libre dans la journée favorise encore des rencontres pour un coup de main. Ainsi se conservent des rythmes d'échanges économiques et sociaux continuant de relever des modes de vie ruraux ; sans doute est-on là à une période charnière, et des mutations plus catégoriques suivront. Les ouvriers de St Pierre ne sont syndiqués que pour « les avantages » ; leur conscience de classe surgit peu sous la persistante idéologie paysanne. Cependant pour la première fois, aux élections municipales de 1977, les « paysans » ont perdu la majorité et doivent partager le pouvoir local avec « les autres ». Est-ce l'amorce d'un premier changement dans l'apparente cohésion communautaire ?

Marie-Claude PINGAUD
Laboratoire d'Anthropologie
sociale du Collège de France
Paris

alors l'été faire la moisson en Beauce, bucheronnant l'hiver pour les châtelains ; mais au bourg même les recensements de l'époque montrent que l'époux et l'épouse exerçaient — boutique et atelier parfois dans le même local — des petits métiers différents.

(4) Violoneux aux noces, et déplaçant sa « chaudière de bal » de village en village.



ARCHIVERT

est une revue trimestrielle spécialisée
dans les problèmes de création
des JARDINS et des PARCS

1 abonnement pour 4 numéros (1 an)	116 F
1 abonnement pour 8 numéros (2 ans)	190 F
1 abonnement étudiant	97 F

paiement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de:
ARCHIVERT.SARL, 84, rue de Ménilmontant 75020 PARIS.TEL 797 16 07